

ENTRE NOUS

Bulletin municipal – Commune de VERDON (24) - Janvier 2024



Le Conseil Municipal vous présente ses vœux de santé et de bonheur pour l'année 2024.

Le mot du maire

Chers habitants et amis de Verdon,

En ce début d'année faisons le bilan de l'année écoulée et rappelons-en les points marquants. Comme au cours de ces 8 dernières années, l'entretien des voies communales a été réalisé avec grand professionnalisme par la Communauté de Communes. Outre les travaux courants, des travaux d'investissement sur la route de l'Ormeau ont été effectués.

La fibre est arrivée ! Pour en bénéficier, il faut contacter le fournisseur de son choix. Les travaux de raccordement au domicile sont gratuits.

Il est à noter une naissance à Verdon, celle de Sibyl Crawford, cela n'était pas arrivé depuis mai 2014 avec la venue de Robin.

La municipalité étudie le projet d'agrandissement du cimetière. Pour répondre à la demande actuelle, elle a investi dans l'installation d'un columbarium.

La municipalité, qui a à cœur la défense du bien-être des habitants, a pris la décision de ne pas augmenter le taux des impôts.

Pour cette nouvelle année 2024, le conseil municipal vous souhaite qu'elle soit la meilleure possible à tous points de vue, que nous gardions notre convivialité et le plaisir de nous rencontrer en gardant l'intérêt que nous portons les uns envers les autres.

Jean-Marie BRUNAT

Brûlage des déchets verts

Petit rappel de l'arrêté préfectoral n°24-2017,04,05,001

Seul le brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage est autorisé. Le brûlage des déchets verts issus des travaux d'entretien (taille, tonte...) est strictement interdit.

Le brûlage est autorisé uniquement du 1er octobre au dernier jour de février, il est soumis à une déclaration préalable à transmettre à la mairie au minimum 3 jours avant la date prévue.

Ramassage des ordures

Le jour de collecte des déchets ménagers est le vendredi matin. Les bacs noirs doivent être sortis le jeudi soir et remis rapidement après le passage de la benne de collecte.

Pour les déchets recyclables (poubelles jaunes), même consigne : passage les mercredis tous les 15 jours.

Rappel au sujet de la poubelle du cimetière, elle est au seul usage des déchets du cimetière, LES ORDURES MENAGERES Y SONT STRICTEMENT INTERDITES.

Etat civil

Décès :

- Jeanine BRYGOO le 04 janvier 2023 à Paris IV à l'âge de 103 ans.

Naissance :

- Sibyl CRAWFORD le 28 juin 2023, fille de Graham CRAWFORD et d'Odile PRATT.

Mariages :

- Clémentine FARANT et Amaury ROKVAM le 08 Avril 2023,
- Lola CHARDONNIERAS et Paul BRUNAT le 15 juillet 2023,

Tous nos vœux de bonheur à cette nouvelle habitante et à ses parents ainsi qu'aux jeunes mariée de l'an 23.

Nouveaux habitants

En 2023, 6 nouveaux habitants sont arrivés sur la commune.

- Lucy VENENCIE et Romain PETIT au lieu dit Tamarelle à Montbrun
- Jocelyne et Eric FERET à la Grande Garenne
- Naissance de Sibyl CRAWFORD
- Nicolas CLEMENT à Montbrun

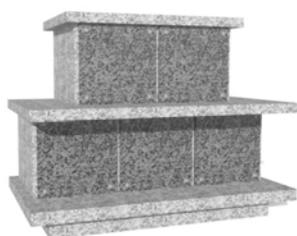
Nous leur souhaitons la bienvenue.

Elections

Le scrutin des élections européennes aura lieu le 09 juin 2024.

Pour pouvoir voter à cette élection à VERDON, l'inscription sur les listes électorales est bien sûr obligatoire. Elle est à faire avant le 10 avril 2024.

Petite précision : les ressortissants de la communauté européenne non français habitant VERDON peuvent s'inscrire et voter.



Colombarium

La commune a voulu se munir d'un columbarium pour répondre aux attentes des familles qui souhaitent obtenir un emplacement pour déposer les urnes funéraires.

Le columbarium possède 5 places et peut être agrandi si besoin.

Chemins de randonnées

Boucles St Agne – Verdon

Le département et la communauté de communes souhaitant effectuer un maillage et un développement des chemins de randonnées départementaux nous ont proposé de rétablir certains chemins communaux afin d'en faire des lieux de randonnée.

Aux communes propriétaires de faire la première ouverture, puis la communauté de communes assurera la signalisation (panneaux et interdictions) et l'entretien courant annuel.

Le maire, un adjoint, un conseiller municipal et un ami de St Agne se sont transformés en bûcherons pour couper les arbres et dégager les broussailles sur pas moins de 1km.

Le département, dans un premier temps, s'occupe de toutes les démarches administratives, puis assurera l'information aux utilisateurs.

Un arrêté inter-municipalités de St Agne, Lanquais et Verdon prendra effet dès l'ouverture des boucles pour l'interdiction à tout véhicule à moteur.

Des barrières vont d'ailleurs être posées par la communauté de communes aux endroits accessibles depuis les voies communales et départementale.

Création de 3 boucles

- La première, d'environ 10 km reliera le bourg de Saint Agne au pèse vendange sur la route haute de Saint Germain et Mons avec poursuite par la VC1 jusqu'au bourg de Verdon. Elle traverse la RD 36, suit le chemin face à la fontaine de Verdon. Ce chemin se faufile dans les bois jusqu'à l'Ermitage, longe la Tuilerie, arrive à La Gaillardie côté Lanquais et enfin, rejoint le point de départ de Saint Agne.

- Depuis Montbrun, il y aura possibilité de prendre le chemin réouvert jusqu'au ruisseau de Combe Brune et ainsi, depuis ce barreau central, il sera offert la possibilité de randonner sur 2 boucles plus petites : l'une sur Saint Agne d'environ 4 Km et l'autre sur Verdon d'environ 7 Km.

Voirie

Cette année 2023, outre l'entretien par fauchage et l'éparage des abords des voies communales et des chemins habituellement traités, la communauté de communes est intervenue pour le bouchage des nids de poule et la réfection de poutres de rives notamment sur les routes de St Germain et de Lanquais. Elle est intervenue d'urgence en début d'été pour baliser et boucher un fontis (trou) qui s'était formé sur la route de Lanquais. Début novembre, elle a remplacé la buse carrée à la traversée de route près du pèse vendange route de St Germain. Enfin, elle a également rétabli les talus et fossé à l'endroit d'une grosse souche de châtaigniers tombée en travers de la route entre les Beaumes et la Simone.

En investissement, la couche de roulement sur la demi longueur de la route de l'Ormeau et un petit aqueduc maçonné sur cette même chaussée ont été refaits.

Amicale verdonnaise

Deux moments conviviaux ont permis de nous retrouver au cours de cette année 2023 :

Le repas de printemps autour du chevreuil en sauce offert par Christian Graniczny et, début juillet, les traditionnelles grillades de l'été dans le hangar municipal quelque peu perturbées par un orage soudain. Heureusement, nous avons pu nous réfugier dans le local technique pour profiter des délicieux desserts apportés par les participants.

Le pot des vœux conjoints municipalité / amicale a rassemblé nombre d'entre nous au début de ce mois.



Nous remercions tous les bénévoles qui contribuent à la réussite de ces manifestations : cuisine, installation, barbecue et nettoyage.

Nous vous souhaitons une excellente année 2024.

La présidente et le bureau de l'Amicale Verdonnaise



Projet « Histoire de Verdon et de ses habitants »

"En parlant avec M. le Maire, nous avons eu l'idée d'un projet pour la commune qui pourrait se dérouler au cours de l'année 2024.

Il s'agit de réaliser « Le Livre de Verdon et de ses habitants ».

Ce projet fait suite à une idée qui avait été envisagée il y a quelques années pour recueillir les témoignages des anciens de la commune, lors de veillées à organiser.

L'objectif de ce livre est à la fois de raconter l'histoire de la commune, de ses maisons, et de permettre aux familles qui y habitent de se présenter, afin de mieux se connaître.

Le projet prévoit, d'interviewer dans un premier temps les habitants de la commune (qui le souhaitent – sont d'accord), et notamment les anciens, ainsi que d'effectuer les recherches nécessaires (archives...), afin de recueillir les informations utiles à l'élaboration du livre.

Nous allons nous organiser pour cela avec le conseil municipal, et vous informerons dans les semaines qui viennent de l'évolution de ce projet.

Merci par avance pour tout l'intérêt que vous porterez à ce projet et pour votre participation."

François de La Loge

Nouvelles de la Bibliothèque

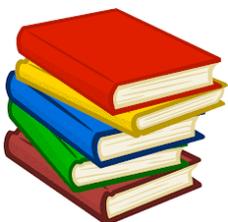
Vous savez que la bibliothèque est un espace à l'accès gratuit et que les différentes municipalités Lanquais, Varennes, Verdon et depuis peu St Agne, y contribuent à la mesure de leurs moyens, nous permettant chaque année de vous proposer les ouvrages les plus en phase avec l'actualité (romans, société, littérature jeunesse et tout petits).

La bonne volonté des bénévoles est forte pour réaffirmer combien la lecture constitue pour tous une ouverture sur le monde. C'est pourquoi l'équipe s'est engagée une nouvelle fois dans l'opération « Etranges lectures » destinée à encourager la découverte d'auteurs étrangers (Inde, Russie, Groenland, Suède, Australie).

Vous aurez jusqu'à mai 2024 pour lire ces cinq ouvrages et voter pour celui que vous préférez. En 2023, 10 personnes se sont inscrites.

Nous comptons sur vous pour doubler ce nombre ; ce serait un bel encouragement à nos efforts.

A noter : la nuit de la lecture aura lieu cette année le dimanche 21 janvier 2024 à 15h.



RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE

LUNDI	MERCREDI	VENDREDI
16-18 heures	14-16 heures	14-16 heures 30